



A l'attention du
Bourgmestre et des échevins

Schuttrange, le 22 mars 2019

Monsieur le Bourgmestre,
Messieurs les échevins,

En application de l'article 25 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 et de l'article 5 du règlement d'ordre intérieur, les conseillers communaux du Parti Démocratique souhaitent, dans la suite de nos questions écrites présentées lors des séances du conseil communal du 28 février 2018 et du 27 juin 2018, vous soumettre les questions suivantes en relation avec l'aire de jeux dite « Grousbuer » :

- Installation sanitaire et autres aménagements

Il avait été précisé dans une réunion du conseil communal du 22.08.18 qu'un devis pour des installations sanitaires biologiques prévues sur l'aire de jeux « Grousbuer » avait été demandé. Or, à ce jour, l'installation de sanitaires publics, n'a toujours pas été réalisée, alors que cela avait été promis depuis plus d'un an.

Par ailleurs, le conseil échevinal avait annoncé, à la suite d'une entrevue avec les utilisateurs de l'aire de jeux, de prévoir certains aménagements additionnels, notamment au niveau des équipements de jeux et en matière de protection solaire.

Quel est l'état d'avancement de ces projets?

- Stationnement

Au vu des problèmes réguliers de stationnement « sauvage » durant les weekends dans les alentours de l'aire de jeux, est-ce qu'il ne serait pas prévu d'organiser des contrôles ponctuels par l'agent municipal ?

- Règlement d'utilisation

L'afflux important sur le terrain multifonctionnel créé régulièrement des conflits potentiels et des nuisances pour les riverains.

Est-ce que le conseil échevinal considère que le règlement relatif à l'accès aux cours d'écoles, aires de jeux, mini-stade et skate-parc actuellement en vigueur dans notre Commune s'applique également au site « Grousbuer » avec l'aire de jeux et le terrain multifonctionnel ?

Dans l'affirmative, est-ce que des contrôles ont été / seront organisés afin d'assurer le respect de ce règlement ?

Dans la négative, est-ce que le conseil échevinal n'estime pas nécessaire d'adapter ledit règlement par rapport au site « Grousbuer », respectivement de manière générale par rapport aux développements de notre Commune depuis 2013.

En vous remerciant d'avance, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Bourgmestre, Messieurs les échevins, nos meilleures salutations.

EICHER Serge

KAUFFMANN Jean-Pierre

RONK Jim

WELSCH Nicolas